



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](#)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP AURILLAC  
11 PL DE LA PAIX BP50240  
15002 AURILLAC CEDEX

## Vos références

**Numéro fiscal :**  
Déclarant 1 (C) : 14 09 493 779 435  
Déclarant 2 (C) : 17 02 378 251 147  
**Référence de l'avis :** 24 15 0008591 26  
**Adresse d'imposition au 01/01/2024 :**  
3 COTE DE DEZE  
3 COTE DE DEZE  
SAINT-ETIENNE-DE-MAURS  
15600 ST ETIENNE DE MAURS  
**Numéro FIP :** 150 32 60 3504276789 3 A  
**Numéro de rôle :** 011  
**Date d'établissement :** 10/07/2024  
**Date de mise en recouvrement :** 31/07/2024  
**Identifiant service :** 15036

MALROUX MARC  
OU LACAZE KARINE  
3 COTE DE DEZE  
3 COTE DE DEZE  
SAINT-ETIENNE-DE-MAURS  
15600 ST ETIENNE DE MAURS

## Somme qu'il vous reste à payer

**486,00 €**

### Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre 2024 :	121,00 €
25 octobre 2024 :	121,00 €
25 novembre 2024 :	121,00 €
27 décembre 2024 :	123,00 €

**Compte qui sera débité :** FR76 1680 7003 324X XXXX XXX6 336  
Identifiant de la banque : CCBPFRPPGRE  
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021D09D9C779518PAS2A24

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 16/09/2024.

<b>Revenu fiscal de référence :</b>	<b>31 304</b>
<b>Nombre de parts :</b>	<b>4,00</b>

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

## Vos contacts

**Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)

**Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

**Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP AURILLAC  
SAID AURILLAC  
11 PLACE DE LA PAIX  
BP 50240  
15002 AURILLAC CEDEX

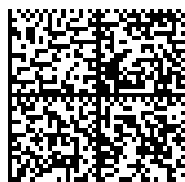
\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

Déclarant 1 - Nom de naissance : MALROUX

Déclarant 2 - Nom de naissance : LACAZE



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
0		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				4,00

IMPOT SUR LE REVENU	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
<b>Détail des revenus</b>				
Salaires.....	23049	3501	934	
Revenus des salariés des particuliers employeurs.....		1419		
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....		0		
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....	23049	4920	934	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2305			
Déduction minimale.....		- 495	- 495	
Salaires, pensions, rentes nets.....	20744	4425	439	25608
<b>Revenus perçus par le foyer fiscal</b>				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			396	
Revenus de capitaux mobiliers imposables <sup>7</sup> .....				388
Revenus fonciers nets.....				10440
<b>Revenu brut global</b> .....				<b>36436</b>
CSG déductible.....				- 524
<b>CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL <sup>10</sup></b>		<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	
Pension alimentaire versée à enfants majeurs <sup>16</sup> ...		4800	4800	
<b>Total des charges déduites <sup>11</sup>.....</b>				<b>- 4800</b>
<b>Revenu imposable</b> .....				<b>31112</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15</sup></b>	<b>Montant déclaré</b>	<b>Montant retenu</b>	<b>Montant réduction</b>	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	3	3		
Montant de la réduction d'impôt.....			0	
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>				<b>- 0</b>
<b>Impôt total avant crédits d'impôt</b> .....			<b>0</b>	
<b>CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS</b>	<b>Montant déclaré</b>		<b>Montant retenu</b>	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	50		50	- 50
<b>IMPOT NET</b>				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				- 50

Suite en page suivante &gt;&gt;&gt;

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus

	CSG - CRDS	PREL SOL
Revenus fonciers nets <sup>45</sup> .....	10440	10440
BASE IMPOSABLE.....	10440	10440
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%
Montant de l'imposition.....	1013	783

**Total des prélèvements sociaux nets..... 1796**

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine <sup>49</sup> pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2024..... 710

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2023 dû <sup>53</sup>: - 50

PRELEVEMENTS SOCIAUX

	CSG-CRDS	PSOL
Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus <sup>53</sup> :	1013	783
Acomptes prélevés en 2023 sur votre compte bancaire :	- 711	- 549
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....	302	234

**Solde des prélèvements sociaux 2023 <sup>53</sup>: 536**

**TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER 486**

Vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu, mais vous êtes redevable des autres cotisations d'impôt ou des prélèvements sociaux, ou de régularisations liées au prélèvement à la source.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>..... 31304

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup> 396

Revenus exonérés

	Déclarés	Déclar. 2
Heures supplémentaires et jours RTT.....		205
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	184

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

	<b>Déclar. 1</b>	<b>Déclar. 2</b>
Plafond total de 2022.....	16394	16394
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	4114	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....	+ 4399	+ 4399
Plafond pour les cotisations versées en 2024.....	= 16741	= 16741

**PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024**

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401